

Solennité de l'Immaculée Conception

Lourdes 8 décembre 2024

Le 8 décembre 1854, le pape Pie IX promulgue le dogme de l'Immaculée Conception : « La Bienheureuse Vierge Marie, au premier instant de sa conception a été, par grâce et privilège singulier du Dieu tout puissant, et en considération des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée indemne de toute tâche du péché originel. »

Il est inconcevable, inacceptable de penser que la Mère du Saint de Dieu ait pu un seul instant de son existence appartenir à un autre qu'à Dieu. Tout en elle est de Dieu ; tout en elle est pour Dieu... ou comme le dit le pape Paul VI au Concile Vatican II, "Marie tout entière ordonnée à Dieu et au Christ".

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ ! (...) Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs, par Jésus, le Christ. (...) En lui, nous sommes devenus le domaine particulier de Dieu » (Ep 1)

Chers frères et sœurs, en ces temps où nos sociétés s'interrogent sur ce qui fait la dignité humaine, nous avons dans la Parole de Dieu, et dans la destinée singulière de Marie une réponse formidable, immense, non négociable, incontournable et vivante : Le Père nous a prédestinés à être pour lui des fils adoptifs ; en Jésus nous sommes devenus le domaine particulier de Dieu. Nos vies appartiennent à Dieu. Au-delà de nos vies, nos personnes appartiennent à Dieu : c'est de lui que nous tenons la vie, l'existence et l'être. Marie est tout entière de Dieu et pour Dieu. Nous sommes nous aussi appelés à nous découvrir tout entiers de Dieu et faits pour lui. Nous sommes son domaine particulier écrit Paul aux Ephésiens. Et nous sommes donc, en quelque sorte, gérants de ce domaine particulier. Nous devons faire fructifier ce que nous avons reçu en gérance : notre cœur, notre esprit, notre corps, notre âme, notre vie ne nous appartiennent pas mais sont le domaine particulier de Dieu, sa vigne bien aimée. Un jour, nous devons lui rendre compte de notre gérance. Nous devons lui rendre compte de ce que nous aurons fait de ce qu'il nous a confié, de notre vie, et aussi de la vie des autres.

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ ! (...) Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs, par Jésus, le Christ. (...) En lui, nous sommes devenus le domaine particulier de Dieu » (Ep 1)

Nos sociétés modernes, nos mentalités très individualistes, ont beaucoup de mal à entendre cela, à l'entendre comme une vérité, et encore plus à l'entendre comme une bonne nouvelle. Seule la foi permet de regarder les choses autrement. La foi ancre notre regard en Dieu. La foi nous donne d'accueillir le Christ comme chemin, vérité et vie. La foi nous donne de laisser sa Parole transformer nos façons de penser, de parler, de concevoir les choses. La foi nous met à l'école des saints qui déploient dans leur vie, et par là même, dans la vie du monde, des façons de gérer ce que Dieu leur a confié, même leur propre vie, souvent à contre-courant des priorités habituelles de la vie des hommes. La foi nous met souvent à contre-courant nous-mêmes, si nous la laissons guider nos choix, nos pensées et nos vies.

Hélas, bien souvent, nous sommes bien comme tout le monde. Nous nous laissons emporter par l'émotion et par l'air du temps, plus que par notre raison éclairée par la foi. Ainsi en est-il lorsque nous aussi nous estimons qu'une personne en fin de vie perd sa dignité si elle n'est plus en mesure de contrôler jusqu'au bout ce qui se passe. Ainsi en est-il si nous estimons qu'il vaut

mieux choisir le jour et l'heure de sa mort, maîtrisée « proprement », plutôt que de risquer la « déchéance » de la maladie qui dure trop. Ainsi en est-il de nos manières de suivre toutes ces questions qui traversent nos sociétés, nos familles et nous-mêmes, lorsque nous suivons les arguments imposés par les médias, sans les critiquer à la lumière de la foi.

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ ! (...) Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs, par Jésus, le Christ. (...) En lui, nous sommes devenus le domaine particulier de Dieu » (Ep 1)

Chers frères et sœurs. La foi nous donne de regarder nos vies, nos personnes, et celles des autres dans la lumière de cette Parole de Dieu. Nos personnes humaines sont belles et lumineuses, même lorsque l'âge, la maladie, le handicap, les souffrances de toutes sortes les défigurent... On le sait bien à Lourdes. Nous sommes toutes et tous le domaine particulier de Dieu, destinés à partager son identité et sa gloire. Nous ne pouvons pas mettre la main sur la vigne du Seigneur, garder pour nous le fruit qu'elle produit. Tout est de Dieu, et tout est pour Dieu.

Marie, en son Immaculée conception, est préparée par Dieu pour recevoir un jour la visite de l'ange Gabriel : « Sois sans crainte Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. » En son sein, elle recevra celui qui révèle la véritable dignité de l'homme, le fils unique, l'homme véritable. Même défiguré par les souffrances de la Passion, Jésus révèle la véritable dignité de l'homme. Marie accueille le projet de Dieu. Il vient bouleverser sa propre vision des choses, certes. Elle acceptera jusqu'au bout que Dieu soit sa lumière, même sans comprendre tout à fait tout de suite ce qu'il lui demande. Marie est pour nous modèle de foi, modèle d'amour de Dieu et de ce qu'il lui confie, et modèle d'espérance.

Aujourd'hui, dans le cadre de notre pèlerinage à Lourdes, demandons à Marie de nous apprendre à choisir la lumière de Dieu plutôt que les ténèbres des hommes. Demandons-lui la sagesse, la lumière de l'intelligence que donne la foi, pour repérer et dénoncer le mensonge des hommes menteurs, et promouvoir la vie véritable, la vérité et le chemin qui y conduit.

Et que sainte Bernadette nous apprenne la simplicité du cœur qui ne cherche pas à raisonner avec les arguments des hommes, mais qui aime et choisit Dieu naturellement, sa lumière et son ciel.

Belle fête de l'Immaculée, aujourd'hui et demain ! Amen !